

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 3 décembre 2018, à 19h30, à la salle du conseil**

Madame la mairesse, Line Fréchette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Daniel Nadeau	Siège # 4	M. Joël Jutras
Siège # 2	M. Jocelyn Brière	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
Siège # 3	Mme Stéphanie Bonin	Siège # 6	M. Marcel Sinclair

Mme Emilie Trottier, directrice générale / secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

Ouverture de la séance

La mairesse, Mme Line Fréchette, constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

(2018-12-2546)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant l'item *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018

ADMINISTRATION

3. Avis de motion : Projet de règlement numéro **551-18** imposant les taxes et compensations exigibles pour l'exercice financier 2019 ainsi que les conditions de leur perception
4. Avis de motion : Projet de règlement numéro **552-18** concernant le traitement des élus municipaux
5. Avis de motion : Projet de règlement numéro **553-18** sur la délégation de pouvoir de la directrice générale et le directeur du Service de sécurité incendie
6. Convention de travail de la directrice générale pour les années 2019-2020
7. Adoption de la Politique sur la harcèlement en milieu de travail
8. Dépôt et approbation du calendrier des séances ordinaires 2019
9. Autoriser le remboursement des intérêts de la facture numéro 2018082005 au montant de 35,86 \$
10. FBL, comptables agréés : Mandat pour les redditions de compte sur les programmes gouvernementaux pour l'année 2019
11. Autoriser l'affectation de l'excédent accumulé non affecté au montant de 199 930 \$ pour les projets budgétisés en 2019
12. Autoriser l'affectation de l'excédent de fonctionnement affecté en 1997 au montant de 26 415,82 \$ pour appliquer sur la dette en capital des règlements d'emprunts 277-97 et 289-98

TRANSPORT

13. Ministère des Transports du Québec : Approbation des dépenses et dépôt du formulaire V-0321 sur le Programme d'aide à la voirie locale
14. Ministère de la Famille : Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019
15. Établir le nombre de déplacements éligibles à la subvention sur le *Programme de transport adapté – Volet souple* du ministère des Transports du Québec pour l'année 2019

HYGIÈNE DU MILIEU

16. Therrien Couture avocats s.e.n.c.r.l. : Mandat à l'avocat pour l'envoi d'une mise en demeure pour branchement illégal au réseau d'aqueduc

SÉCURITÉ PUBLIQUE

17. Autoriser l'achat de 4 paires de raquettes au montant maximal de 500 \$, taxes incluses
18. Info-Page : Autoriser le renouvellement du contrat pour les téléavertisseurs des pompiers pour une durée de 3 ans, au coût de 4,45 \$ / mois / utilisateur, plus taxes
19. Abris Sorel : Autoriser l'achat d'un abri d'auto pour l'équipement du SUMI au coût de 4 392,05 \$, taxes incluses
20. Ferme-Médic : Autoriser les membres du Service de sécurité incendie à suivre la formation de Sauvetage en milieu isolé, le 9 décembre, à Saint-Majorique-de-Grantham pour un montant total de 3 429,91 \$, taxes et temps de formation inclus
21. Groupe CLR : Autoriser l'achat d'une radio pour le camion-citerne et d'une nouvelle radio portative au coût de 1 752 \$, plus taxes, plus installation
22. MRC de Drummond : Autoriser la signature de l'entente commune intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)

LOISIRS

23. Ligue de snout : Autoriser la location de la patinoire au coût de 30 \$ par soirée
24. Loisirs Sports Centre du Québec : Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au montant de 3 000 \$ pour l'acquisition de matériel sportif
25. Adoption des comptes à payer
26. Varia
27. Période de questions
28. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2018-12-2547)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2548)

3. Avis de motion : Projet de règlement numéro 551-18

Avis de motion est par les présentes donné par M. Marcel Sinclair, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 551-18 imposant les taxes et compensations exigibles pour l'exercice financier 2019 ainsi que les conditions de leur perception* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement numéro 551-18 imposant les taxes et compensations exigibles pour l'exercice financier 2019 ainsi que les conditions de leur perception* est présenté. La mairesse, Mme Line Fréchette, explique le projet de règlement aux personnes présentes. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance.

(2018-12-2549)

4. Avis de motion : Projet de règlement numéro 552-18

Avis de motion est par les présentes donné par M. Joël Jutras, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 552-18 concernant le traitement des élus municipaux* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement numéro 552-18 concernant la location et/ou le prêt des infrastructures municipales* est présenté. La mairesse, Mme Line Fréchette, explique le projet de règlement aux personnes présentes. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance.

(2018-12-2550)

5. Avis de motion : Projet de règlement numéro 553-18

Avis de motion est par les présentes donné par Mme Stéphanie Bonin, conseillère, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 553-18 sur la délégation de pouvoir de la directrice générale et le directeur du Service de sécurité incendie* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement numéro 553-18 sur la délégation de pouvoir de la directrice générale et le directeur du Service de sécurité incendie* est présenté. La mairesse, Mme Line Fréchette, explique le projet de règlement aux personnes présentes. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance.

(2018-12-2551)

6. Convention de travail de la directrice générale pour les années 2019-2020

Il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'accepter la convention de travail de la directrice générale, Mme Émilie Trottier, aux conditions stipulées dans la convention et selon la grille salariale établie dans la Politique administrative et salariale pour les années 2019 et 2020.

Il est également résolu que la mairesse, Mme Line Fréchette, et la directrice générale, Mme Émilie Trottier, signent, pour et au nom de la municipalité, cette convention de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2552)

7. Adoption de la Politique sur le harcèlement en milieu de travail

Attendu la *Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail*;

Attendu qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, la municipalité doit adopter une politique en matière de harcèlement;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'adopter la Politique sur le harcèlement en milieu de travail telle que présentée aux membres de ce conseil et d'autoriser la mairesse, Mme

Line Fréchette, et la directrice générale, Mme Emilie Trottier, à signer, pour et au nom de la municipalité, cette politique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2553)

8. Dépôt et approbation du calendrier des séances ordinaires 2019

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu que le calendrier ci-après présenté soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront à la salle du conseil située au 1962, boulevard Saint-Joseph Ouest, et qui débiteront à 19h30 :

- 14 janvier 2019
- 4 février 2019
- 4 mars 2019
- 1^{er} avril 2019
- 6 mai 2019
- 3 juin 2019
- 2 Juillet 2019
- 12 août 2019
- 3 septembre 2019
- 7 octobre 2019
- 4 novembre 2019
- 2 décembre 2019

Il est également résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2554)

9. Autoriser le remboursement des intérêts de la facture numéro 2018082005 au montant de 35,86 \$

Attendu que la municipalité a émis la facture numéro 2018082005 concernant des frais de sorties du Service de sécurité des incendies pour un feu de véhicule routier;

Attendu que le destinataire a transmis cette facture à sa compagnie d'assurances pour le versement;

Attendu que la compagnie d'assurance a tardé à payer le total de la facture et refuse d'acquitter les frais d'intérêts;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu d'autoriser l'annulation des frais d'intérêt de la facture au montant de 35,86 \$ étant donné que le destinataire n'est pas responsable du retard de la compagnie d'assurance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2555)

10. FBL, comptables agréés : Mandat pour les redditions de compte sur les programmes gouvernementaux pour 2018-2019

Attendu que la municipalité doit procéder par reddition de comptes sur certaines nouvelles demandes de subventions accordées en 2018-2019;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de mandater la firme Groupe FBL s.e.n.c.r.l. pour la production des différentes redditions de comptes demandées pour 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2556)

11. Autoriser l'affectation de l'excédent accumulé non affecté au montant de 199 930 \$ pour les projets budgétisés en 2019

Attendu que la municipalité prévoit réaliser les projets d'investissements suivants et qu'elle prévoit financer ces projets à même ses excédents accumulés :

- Aménagement du parc du Sanctuaire;
- Acquisition et installation d'une génératrice au bureau municipal;
- Acquisition du logiciel Azimut et du logiciel Microsoft Office 2019 pour cinq postes au bureau;
- Achat d'accessoires pour le nouveau camion de voirie;

Attendu que les dépenses budgétisées pour la réalisation de ces projets ont été estimées à 199 930 \$;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'affecter un montant d'excédent accumulé non affecté de 199 930 \$, à titre d'excédent de fonctionnement accumulé affecté à ces projets d'immobilisations 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2557)

12. Autoriser l'affectation de l'excédent de fonctionnement affecté en 1997 au montant de 26 415,82 \$ pour appliquer sur la dette en capital des règlements d'emprunts 277-97 et 289-98

Attendu que la municipalité a facturé les résidents touchés par la construction du premier réseau d'aqueduc une année avant la fin des travaux concernant les règlements d'emprunt 277-97 et 289-98;

Attendu que la dette des règlements d'emprunt 277-97 et 289-98 se termine en 2019;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu d'affecter l'excédent de fonctionnement au montant de 26 415,82 \$ et d'appliquer celui-ci sur le capital des règlements 277-97 et 289-98.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2558)

13. Ministère des Transports du Québec : Approbation des dépenses et dépôt du formulaire V-0321 sur le Programme d'aide à la voirie locale

Attendu que la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment complété;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham approuve les dépenses d'un montant de 35 250 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2559)

14. Ministère de la Famille : Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019

Attendu que la souhaite obtenir une aide financière afin de permettre l'ouverture du camp de jour pendant la semaine de relâche scolaire 2019;

Attendu la discussion des membres du conseil en ce sens;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière auprès ministère de la Famille concernant le *Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019*.

Il est également résolu de nommer la directrice générale, Mme Emilie Trottier à titre de mandataire délégué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2560)

15. Établir le nombre de déplacements éligibles à la subvention sur le Programme de transport adapté – Volet souple du ministère des Transports du Québec pour l'année 2019

Attendu que la municipalité a reçu une nouvelle demande d'un résident pour être éligible sur le *Programme de transport adapté – Volet souple*, à compter du 1^{er} janvier 2019;

Attendu que la municipalité désire déterminer le nombre de déplacements éligibles sur ce programme pour l'année 2019;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu de déterminer le nombre de déplacements de la façon qui suit :

50 voyages à Drummondville (50 allers et 50 retours) à 6 \$ = 300 \$ pour chaque personne éligible au programme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2561)

16. Therrien Couture avocats s.e.n.c.r.l. : Mandat à l'avocat pour l'envoi d'une mise en demeure pour branchement illégal au réseau d'aqueduc

Attendu que le 13 novembre 2018, la municipalité a effectué des travaux de vérification de l'entrée d'eau au 1847, boulevard St-Joseph Ouest;

Attendu que les travaux ont nécessité une fermeture temporaire de l'entrée d'eau;

Attendu que, selon les informations de la municipalité, la résidence n'était pas branchée au réseau d'aqueduc;

Attendu l'appel du propriétaire demandant à la municipalité de lui fournir un camion d'eau pour son élevage de veaux;

Attendu que le règlement numéro 277-97 prévoit que les bâtiments de ferme ne peuvent être desservis par le réseau d'aqueduc;

Attendu que le propriétaire, le 5 juin 2000, a déposé une demande d'alimentation pour son bâtiment d'élevage;

Attendu que cette demande lui a été refusée en fonction du règlement 277-97;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, et résolu de mandater la firme Therrien Couture avocats s.e.n.c.r.l. afin de rédiger et transmettre une mise en demeure au propriétaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2562)

17. Autoriser l'achat de 4 paires de raquettes au montant maximal de 500 \$, taxes incluses

Attendu que la municipalité offrira bientôt le service de Sauvetage d'urgence en milieu isolé;

Attendu que la municipalité s'est vue octroyer une aide financière dans ce but;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, et résolu d'autoriser l'achat de 4 paires de raquettes au montant maximal de 500 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2563)

18. Info-Page : Autoriser le renouvellement du contrat pour les téléavertisseurs des pompiers

Il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu d'autoriser le renouvellement du contrat pour les téléavertisseurs des pompiers pour une durée de 3 ans, au coût de 4,45 \$ / mois / utilisateur, plus taxes.

Il est également résolu d'autoriser Mme Emilie Trottier à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif au renouvellement du contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2564)

19. Abris Sorel : Autoriser l'achat d'un abri d'auto pour l'équipement du SUMI

Attendu que la municipalité offrira bientôt le service de Sauvetage d'urgence en milieu isolé;

Attendu que la municipalité s'est vue octroyer une aide financière dans ce but;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Joël Jutras, et résolu d'autoriser l'achat d'un abri d'auto temporaire pour la remorque destinée au SUMI auprès de l'entreprise Abris Sorel, au coût de 4 392,05 \$, taxes et installations incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2565)

20. Ferme-Médic : Autoriser les membres du Service de sécurité incendie à suivre la formation de Sauvetage en milieu isolé

Attendu que la municipalité offrira bientôt le service de Sauvetage d'urgence en milieu isolé;

Attendu que la municipalité s'est vue octroyer une aide financière dans ce but;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Sinclair, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser la formation de tous les pompiers auprès de l'entreprise Ferme-Médic au coût de 3 429,91 \$, taxes et temps de formation des pompiers inclus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2566)

21. Groupe CLR : Autoriser l'achat d'une radio pour le camion-citerne et d'une nouvelle radio portative au coût de 1 752 \$, plus taxes et installation

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu d'autoriser l'achat d'une radio pour le camion-citerne et d'une nouvelle radio portative au coût de 1 752 \$, plus taxes et installation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2567)

22. MRC de Drummond : Autoriser la signature de l'entente commune intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)

Attendu qu'il y a lieu d'offrir aux citoyens fréquentant le territoire de la MRC de Drummond des services en sauvetage d'urgence en milieu isolé;

Attendu que la plupart des municipalités ne disposent pas des équipements ou ne sont pas en mesure d'offrir actuellement le service de sauvetage d'urgence en milieu isolé sur leur territoire;

Attendu que pour ce faire, il est approprié de favoriser l'entraide entre les municipalités pour offrir un service d'urgence en milieu isolé adéquat sur l'ensemble du territoire de la MRC de Drummond;

Attendu que l'objectif de l'entente est de mettre en place ce service d'entraide, d'en établir le mode de fonctionnement ainsi que les frais reliés à l'utilisation des ressources et équipements mis à la disposition du sauvetage d'urgence en milieu isolé à l'intérieur du territoire des municipalités desservies par la présente entente;

Attendu que pour l'instant, seules les municipalités de Saint-Majorique-de-Grantham et de Saint-Cyrille-de-Wendover possèdent les équipements et le personnel formé pour effectuer du sauvetage d'urgence en milieu isolé;

Attendu que les parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec, L.R.Q., c.C-27.1 pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu d'autoriser la mairesse, Mme Line Fréchette, et la directrice générale, Mme Emilie Trottier, à signer l'entente commune intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2568)

23. Ligue de snout : Autoriser la location de la patinoire au coût de 30 \$ par soirée

Attendu que la municipalité a reçu une demande de la Ligue de snout pour l'utilisation de la patinoire les jeudis pour la saison hivernale 2018-2019;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, et résolu d'autoriser la Ligue de snout à utiliser la patinoire les jeudis, entre 19h30 et 20h30, au coût de 30 \$ par soirée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2569)

24. Loisirs Sports Centre du Québec : Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au montant de 3 000 \$ pour l'acquisition de matériel sportif

Attendu que la municipalité souhaite améliorer les services en matière de sports et de loisirs;

Attendu qu'à cette fin, la municipalité dépose une demande d'aide financière pour l'acquisition de matériel sportif d'hiver;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à cet effet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Stéphanie Bonin, appuyé par le conseiller, M. Jocelyn Brière, et résolu de déposer une demande d'aide financière au montant de 3 000 \$ pour la réalisation du projet ci-haut mentionné.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2570)

25. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

Dépenses autorisées en vertu du Règlement numéro 543-17 sur la délégation de pouvoir	20 148,43 \$
Salaires nets payés en novembre 2018	22 211,72 \$
Dépenses autorisées et approuvées par résolution	15 619,83 \$
Dépenses à approuver par le conseil du 3 décembre 2018	16 863,84 \$
Total des dépenses au 3 décembre 2018 :	74 843,82 \$

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Nadeau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 3 décembre 2018 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2018-12-2571)

26. Varia

26. a) Point d'information : Compte-rendu de la Guignolée

La conseillère, Mme Nancy Letendre, fait un retour sur l'activité de la Guignolée. Les responsables de l'activité ont reçu 2 888 lbs de denrées et un montant de 1 958,50 \$ en argent liquide. Ce fut un succès. Un remerciement est adressé à la population et aux organismes impliqués dans cette activité.

(2018-12-2572)

26. Varia

26. b) Point d'information : Formulaire de plaintes / requêtes

La mairesse, Mme Line Fréchette, explique qu'un formulaire pour plaintes / requêtes est maintenant disponible en ligne sur le site Web de la municipalité.

27. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par la mairesse, Mme Line Fréchette, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

- Demande d'exclusion à la CPTAQ
- Liges sportives des jeunes pour la balle
- Un citoyen s'est fait bloquer son entrée par les branches coupées dans le 5^{ième} Rang Ouest
- Déneigement - suivi
- Inscription sur une liste de bénévoles
- Durée du contrat de déneigement
- Demande pour remettre l'ordre du jour papier aux citoyens dans la salle
- Félicitation aux membres du conseil pour la Guignolée

28. Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. Joël Jutras

de lever la séance du conseil, à 20 heures et 09 minutes.

Mme Line Fréchette
Mairesse

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière

La mairesse, Mme Line Fréchette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions au sens de l'article 142.2 du *Code municipal du Québec* et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Mme Emilie Trottier
Secrétaire-trésorière